

**REPONSE DE Mme Josepha GIACOMETTI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. Romain COLONNA
AU NOM DU GROUPE FEMU A CORSICA**

OBJET : CITADELLA D'AIACCIU.

Je comptais enchaîner mais comme vous m'avez coupé mes effets, j'ai été coupé dans mon élan, j'allais sur ces paroles de Jacques Fusina qui doivent nous inspirer en ces temps troublés.

Alors Monsieur le Conseiller, pour répondre directement à votre question, non nous n'avons pour l'heure pas été associés **au devenir** de ce patrimoine, **au projet** devant s'installer dans la citadelle d'Aiace. **Après la rétrocession**, et parce que classé Monument historique, **nous devons** y être associés, D'autant plus qu'après une longue période d'atermoiements, depuis notre accession aux responsabilités en 2015, la situation a déjà évolué depuis que la rétrocession était en germe même si elle remonte à beaucoup plus loin.

Le Conseil des sites a été entendu, le 20 octobre 2016, et s'est prononcé en faveur du classement d'une grande partie du site, et notamment de toute sa partie génoise. et c'est important, car sont notamment concernés le fortin, la maison du gouverneur et l'ancienne caserne génoise, précisément là où l'installation d'une chaîne d'hôtel **semble être** envisagée.

Pour rappel, la collectivité territoriale de Corse conduit les études et définit les actions qu'elle entend mener en matière de patrimoine protégé et de travaux de conservation et de mise en valeur des monuments historiques, à l'exception de ceux qui demeurent propriété de l'Etat...ce qui est pour l'instant le cas.

Mais, lorsqu'interviendra la rétrocession de la citadelle tant attendue et qui constitue vous le savez une revendication très ancienne du Mouvement national et dont nous nous réjouissons bien entendu, il faudra bien que nous soyons associés, il le faudra.

Si, bien entendu, la municipalité d'Aiacciu, puisque cela relève de sa pleine compétence, vous l'avez rappelé peut envisager des partenariats public-privé sur d'autres parties de l'emprise, un tel abandon à des groupes privés du cœur de ce patrimoine inestimable, ne peut être envisagé ! Comment cela se pourrait-il ? Après des décennies de confiscation, **se serait acceptée la perte d'une partie de notre histoire**, de notre mémoire collective. A ce stade, je ne peux, je ne veux le croire...

A mon sens, au-delà du projet de la Citadella, sur ce type de projets d'ampleur, et tout d'abord la concertation doit être systématique, car nous parlons d'un bien collectif « di u cummunu », et les stratégies financières doivent être claires et lisibles. Ensuite, on débat.

Tout cela finalement nous interroge sur le sens que nous voulons donner à des projets de développement où la clef de voute est et doit être le patrimoine et la culture ; notre principe politique a toujours été, d'ailleurs, d'initier un développement économique maîtrisé, et non plus subi.

Rappelons qu'à ce stade, nous ne disposons officiellement d'aucun élément concret, et l'avenir proche nous apportera des réponses ; en tous cas, nous serons, **nous**, mobilisés sur le devenir de cette opération de rétrocession et du projet à y installer, puisque au titre que je rappelais en préambule nous devons y être associés. Nous serons très attentifs, car la citadella d'Aiacciu n'est pas qu'un ensemble de bâtiments, c'est surtout une histoire, vous l'avez rappelé, celle d'Aiacciu, de la Corse, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la résistance contre le fascisme ou des personnages dont vous avez convoqué la mémoire ont écrit tragiquement notre histoire.

A citadella deve esse un arnese di sviluppu cullettivu, ritruvendu a so piazza ind'u patrimoniu cumunu di l'aiaccini, di i corsi !

.
SUITE EN CORSE